



Décembre 2022

## Horaires de fin d'année

### Mairie

Le secrétariat de la Mairie sera fermé du **vendredi 23 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023 inclus**.

En cas d'urgence, pour le cimetière uniquement, veuillez contacter Mme le Maire, Karine Bruchez, au 079 756 91 10.

### Police municipale

Le poste de la police municipale sera fermé du **vendredi 23 décembre 2022 à 12h00 jusqu'au lundi 2 janvier 2023 inclus**. Réouverture le mardi 3 janvier 2023 à 8h00.

Les agents seront néanmoins joignables et recevront sur rendez-vous.

### Etat civil « campagne et rive gauche du lac »

**Fermeture du vendredi 23 décembre 2022 dès 11h00 au lundi 2 janvier 2023 inclus**. Reprise le mardi 3 janvier 2023, à 8h30.

Pour l'annonce des naissances et décès uniquement, une permanence aura lieu :

- \* Mardi 27 décembre 2022 de 9h00 à 11h00 ;
- \* Vendredi 30 décembre 2022 de 9h00 à 11h00.

### Epicerie - Poste

Samedi 24.12.2022 : 9h00-13h00

Lundi 26.12.2022 : Fermé

**Ouverture du mardi 27 au samedi 31 décembre 2022** de 09h00 à 13h00.

Lundi 02.01.2023 : Fermé

**Ouverture du mardi 3 au samedi 7 janvier 2023** de 9h00 à 13h00.

**Du 1er au 16 janvier 2023, l'épicerie assurera un dépôt de pains et de viennoiseries.**

### Boulangerie

Fermeture le samedi 24 décembre à 17h00.

Fermé le dimanche 25 décembre.

Ouverture du lundi 26 au vendredi 30 décembre 2022 selon les horaires habituels.

Ouverture samedi 31 décembre 2022 jusqu'à 17h00.

**Fermeture du 1er janvier au 16 janvier 2023**. Réouverture le 17 janvier 2023.

### Restaurant Du Quai

Dimanche 25.12 : ouvert à midi.

**Fermé du lundi 26.12.2022 jusqu'au jeudi 19.01.2023.**

Réouverture le vendredi 20.01.2023 le soir.

### Restaurant La Croix Fédérale

Samedi 24.12 : ouvert dès 9h00 et fermé le soir.

Dimanche 25.12 : ouvert dès 9h00 et fermé le soir.

Lundi 26.12 au 30.12: ouvert selon les horaires habituels,

Samedi 31.12 : ouvert matin et soir,

Dimanche 01.01.2023: ouvert à midi et le soir.

Dès le lundi 2 janvier 2023, ouverture selon les horaires habituels.

### Levée des déchets

Durant les fêtes de fin d'année, les différents déchets seront ramassés normalement:

|    |    |    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |    |

### Cartes CFF

Dès le 3 janvier 2023, les cartes CFF seront vendues par la Commune d'Anières.

## Toute l'équipe

de la Mairie d'Hermance vous souhaite de très joyeuses fêtes de fin d'année et se réjouit de vous retrouver en 2023!



# InfoHERMANCE

## Législature 2020-2025

### Edito

### Budget 2023

### Sécurité

### Gestion des déchets

### Petites poubelles vertes

### Travaux Crêt-de-la-Tour

### Eclairage public

### Stade de foot des Ambys

### Rénovation de la Tour

### Sapin communal

### Horaires de fin d'année

### Edito

En cette veille de Noël, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble du personnel de la commune pour son engagement quotidien, le conseil municipal et les adjoints pour le travail réalisé, ainsi que toutes les sociétés pour leur investissement qui permet qu'Hermance soit une commune vivante et conviviale, et qu'elle reste ainsi un petit joyau au bord du lac.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et, pour 2023, que vous profitiez pleinement de chaque jour avec les gens que vous aimez.

Je me réjouis de vous retrouver nombreux le mardi 10 janvier 2023 pour les vœux du Maire.

Prenez bien soin de vous.

**Karine Bruchez**  
Maire

### Budget 2023

Le 15 novembre, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité des membres présents, le projet de budget 2023 déposé par l'Exécutif. Avec des charges de CHF 4'988'460.- pour autant de revenus attendus, le budget communal est parfaitement équilibré et répond donc aux exigences de la Loi sur l'administration des communes (LAC).

Dès 2023, afin de faciliter l'accès aux démarches administratives, 15 prestations supplémentaires seront réalisables directement depuis le site internet de la commune ([www.hermance.ch](http://www.hermance.ch)). Toutefois, nous sommes conscients que la digitalisation ne peut être une solution pour toutes et tous et le secrétariat restera évidemment à disposition pour effectuer ces démarches. Pour ce faire, le secrétariat sera ouvert une demi-journée supplémentaire, à

savoir le mercredi matin de 9h à 13h.

L'animation de la vie villageoise et le maintien d'une qualité de vie riche et variée étant des éléments importants de la politique menée par les Autorités communales, celles-ci alloueront près de CHF 185'000.- de subventions aux diverses associations et sociétés actives à Hermance. A noter que trois d'entre-elles célébreront un jubilé (CNH - 40 ans, GTH - 50 ans et UIH - 120 ans) en 2023 et feront l'objet de festivités.

La mobilité douce continuera d'être promue, notamment par l'augmentation de la subvention municipale TPG octroyée aux jeunes (jusqu'à 25 ans) et aux seniors, celle-ci passant de CHF 50.- à CHF 60.- pour une acquisition ou le renouvellement d'un abonnement annuel.

De nouveaux équipements sont également prévus, que cela soit sur la plage avec l'installation d'un rack à Paddle 8 places, ou par la finalisation de l'installation de tableau blanc interactif au profit des élèves de l'école. Toutes les classes, y compris celle d'appui, en seront désormais équipées.

A l'instar de tous les consommateurs d'énergie, la commune est également impactée par la hausse des coûts du gaz et de l'électricité. Pour y faire face, une augmentation de 25% de l'enveloppe dédiée à l'énergie a été prévue, celle-ci atteignant dès lors CHF 132'500.-. A noter également que pour la première fois, la part hermançoise afférente à la lutte contre le sans-abrisme est présente dans le budget avec un montant de CHF 47'279.-.

En matière d'investissement, le Conseil prévoit également de poursuivre l'implantation d'Eco-Points dans le village (CHF 128'000.-), de réaliser des travaux sur un collecteur d'eau



**Mairie d'Hermance**  
Rue de l'Eglise 1  
Case postale 2  
1248 Hermance

☎ 022.751.13.90  
✉ 022.751.20.90  
@ [mairie@hermance.ch](mailto:mairie@hermance.ch)



pluviale sis au chemin des Fossés (CHF 263'000.-), de créer une place de jeux dans le parc public, sis à la route de Chevrens (CHF 55'000.-) et d'appliquer le second train de mesures préconisées par l'étude de mobilité générale débutée en 2021 (CHF 100'000.-).

### Sécurité

Selon les chiffres communiqués par la Police cantonale, à la fin septembre, plusieurs indicateurs affichent une baisse d'au moins 40% par rapport à l'année précédente. Pour les cambriolages sur la commune, le nombre reste stable avec 6 effractions constatées en 2022. Dans la majeure partie des cas, il s'agit d'individus s'étant introduit à l'étage des habitations (dépourvu de système d'alarme généralement installé uniquement au rez-de-chaussée) ou profitant d'une fenêtre, voire d'une porte laissée ouverte par les habitants, même un bref instant, pour s'introduire dans le domicile et y perpétrer leur larcin.

La Police souhaite également sensibiliser la population à la « cybercriminalité », les arnaques sur internet étant de plus en plus prisées des malfrats, notamment avec l'expansion du commerce en ligne. Si vous avez malheureusement fait les frais de ce genre d'escrocs, n'hésitez pas à porter plainte auprès du poste de Police de la Pallanterie.

Interpellé par quelques parents d'élèves sur la nécessité de prévoir un(e) patrouilleur(se) scolaire sur le chemin menant à l'école et plus spécifiquement au niveau de la route d'Hermance, la Commune a entrepris des démarches prospectives auprès du Département de la sécurité, de la population et de la santé afin que la Police autorise la présence d'un nouveau dispositif de patrouilleur(se). Le choix de la Brigade de sécurité routière qui est venu sur place s'est porté sur le passage piéton le plus proche de l'école, à savoir celui au droit de la rue du Nord. Afin d'évaluer le « volume » de petits usagers, la Commune a procédé à des comptages, aux différents points de passages et aux heures d'entrées et sorties scolaires. Il ressort de ce recensement que peu d'enfants (11) se rendant à pied à l'école traversent la route d'Hermance. Ce nombre est encore plus faible pour les élèves non-accompagnés (2). Au vu de ce faible effectif et des mesures prises par le Canton de Genève qui entend réduire la vitesse sur la route d'Hermance, notamment sur le tronçon qui traverse le village, à 30km/h, le Conseil municipal a choisi de suspendre sa décision et votera, le cas échéant, un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 22'000.- destiné à l'engagement d'un(e) patrouilleur(se) pour la rentrée scolaire 2023.

### Gestion des déchets

Les contrats passés avec les prestataires pour la levée des déchets des ménages (ordures ménagères et EcoPoints) arrivant à échéance fin 2022, le CoHerAn a lancé un marché public, en conformité avec la législation en vigueur, pour repourvoir les différents mandats.

Si pour les habitants cette opération sera neutre, les jours de levées n'étant pas appelés à être modifiés, cet appel d'offres apportera certainement des plus, tant au niveau des coûts que des prestations effectuées. L'adjudication est prévue pour le début janvier 2023 et le début de la prestation pour le 1er mars 2023. En conséquence, le traditionnel calendrier des déchets ne sera pas envoyé à la population avant la date susmentionnée.

En parallèle des levées en porte-à-porte, la Commune entend poursuivre sa réflexion sur l'implantation d'EcoPoint dans le village. En ce sens, le Conseil municipal travaille sur une étude menée par le bureau d'ingénieurs CSD, ayant pour but de définir les implantations des futurs points de collecte des déchets.

### Petites poubelles vertes

Afin de promouvoir le tri, la commune met à disposition de chaque ménage de la commune un « kit » de récupération, composé d'une petite poubelle verte, d'un rouleau de sachets compostables et d'un sac à tri. Vous n'avez pas encore retiré le vôtre ? Il vous suffit de passer au secrétariat de la Mairie qui se fera un plaisir de vous remettre votre exemplaire.

### Travaux de modération de la vitesse - Crêt-de-la-Tour

Le bulletin infos de décembre 2021 annonçait le dépôt d'une autorisation de construire en vue de réaliser des aménagements dans la partie basse du chemin du Crêt-de-la-Tour afin de sécuriser le cheminement piéton et modérer la vitesse des véhicules dans cette zone à 30 km/h. Onze mois après, l'autorité cantonale a finalement validé la demande. Les travaux ont débuté le 5 décembre avec la modification du cheminement piétonnier (îlot sécurisé pour la traversée et la prolongation du trottoir le long du cimetière), la création d'un coussin berlinois pour ralentir le trafic, la modification du marquage au sol et du régime de circulation (introduction d'un stop). En début d'année 2023, des potelets similaires à ceux existants seront posés en bas du Crêt-de-la-Tour.

### Gestion de l'éclairage public

Initié sous l'ancienne législature, le projet de rénovation et d'amélioration du réseau d'éclairage public de la commune se poursuit sur la base d'une première analyse effectuée par les Services industriels de Genève. A cette fin, le Conseil municipal a récemment voté une enveloppe de CHF 7'500.- afin de pouvoir



disposer d'un cahier des charges précis de la rénovation du réseau souterrain ainsi qu'une offre de remplacement du parc d'éclairage. Accentuée par la problématique actuelle d'économie d'énergie, la démarche des autorités s'inscrit dans une volonté de rationaliser l'éclairage public sans pour autant négliger la sécurité des usagers qu'ils soient piétons ou automobilistes.

Les premiers résultats de l'analyse sont attendus pour le début de l'année 2023.

En attendant, la Commune a choisi de tester l'extinction de la route de Chevrens entre 1h et 5h du matin. Une modification des coffrets électriques de la zone a donc été réalisée en ce sens. En revanche, pour des questions techniques et financières, il n'a pas été possible d'étendre ce test à d'autres rues de la commune. En revanche, afin de soulager quelque peu le réseau électrique communal, les éclairages de la Tour ainsi que de l'Eglise sont éteints dès 20h depuis le 14 novembre. Ces 6 luminaires (2 pour la Tour et 4 pour l'Eglise) consomment 3'516KW/h par an, soit l'équivalent d'un ménage suisse durant 8 mois.

### Stade de foot des Ambys - Déclassement de terrains

Initié en 2009 avec la fusion des clubs du Fc Hermancia et Rapid Anières, le projet de nouvelles infrastructures footballistiques pour le CoHerAn a récemment fait une avancée significative. Lors de sa séance du 18 mars, le Grand Conseil genevois a accepté à l'unanimité de modifier la zone des « Ambys », passant cette dernière d'agricole à sportive. Pour rappel, le club de foot qui compte plus de 300 membres, évolue aujourd'hui dans des installations plus que vétustes. Ledit terrain de sport, propriété du Club (cas unique sur Genève) étant situé en zone agricole et en bordure du Vallon de l'Hermance (protégé), aucun agrandissement ou rénovation n'était possible. C'est pourquoi, les Exécutifs successifs des trois communes ont œuvré depuis 13 ans pour dégager une solution et permettre aux joueurs de pratiquer leur sport dans de meilleures conditions.

Avec le déclassement de zone, un projet d'aménagement va pouvoir être initié, avec à terme, deux terrains et des infrastructures répondant aux normes actuelles. En contrepartie, les terrains des Tattes (Hermance) ainsi que celui de l'Astural (Anières) seront rendus à l'agriculture.

### Rénovation de la Tour d'Hermance

L'édifice, symbole de la Commune, nécessite d'importants travaux de rénovation. Son propriétaire, l'Eglise catholique romaine (ECR) a déposé une demande d'autorisation de construire auprès du Canton. Il s'agira de conforter la structure en assainissant les pieds des murs et en renforçant des maçonneries. La réfection des parements en pierre de taille des façades est également prévue de

même que la reprise complète de l'étanchéité de la toiture-terrasse.

A l'intérieur de la Tour, les structures en bois seront consolidées et les décors historiques (colonnes et quadrilopes) seront rénovés. Les ouvertures seront pour leur part mises en valeur tout en conservant les éléments d'origines.

Il s'agira également de sécuriser les espaces intérieurs pour recevoir du public en améliorant les accès et les circulations (garde-corps et escaliers).

Afin de contribuer aux travaux, estimés à CHF 1'560'736.-, la Commune a déjà voté une subvention de CHF 150'000.-. Toutefois, le budget n'étant pas encore tout à fait bouclé, un appel aux dons sera prochainement lancé par l'Association des Amis de la Tour médiévale d'Hermance conjointement avec la Commune.

### Sapin communal

Les enfants de l'école d'Hermance, sous la houlette de l'Association des Parents d'élèves (APEH) ont confectionné les jolies décorations qui habillent l'arbre de Noël installé en haut de la rue du Nord. Sur le thème de la récupération, des cintres en métal, agrémentés de rubans et autres matières chatoyantes, ont pris la forme de sapins, boules et cadeaux. Suspendus avec l'aide du Service technique, ces ornements resteront en place jusqu'à début janvier. Depuis le 30 novembre, les lumières LED du Sapin s'allument tous les soirs pour faire briller les décorations des enfants.

